

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2021

Sous la présidence de M. Christophe SCHIMPF, Maire

Membres présents : Mmes et MM. Dominique STOHR, Anne ZYTO, Christophe HECKMANN, Claire CARRARO, Fabien ACKER adjoints au Maire ; Mme Béatrice HOELTZEL, Maire délégué, Guy ALBOUI, Christophe BUSCHE, Michèle CECCHINI, Michel FILLIGER, Suzy GENTHON, Lucienne HAAS, Christian KLIPFEL, Pierre MAMMOSSER, Michel MATHES, Rudy RENCKERT, Alfred RINCKEL, Sabine STRAUB, Cathy WAGNER.

Membres excusés : Mme Isabelle MULLER donne procuration à Mme Béatrice HOELTZEL

Mme Valérie MEJSNEROWSKI donne procuration à M. Christian KLIPFEL

Mme Anne MATTER donne procuration à M. Le Maire

Secrétaire de séance : Mme Adeline GORSY, Directrice Générale des Services

L'invitation à la réunion du conseil municipal du 06 décembre 2021 a été envoyée aux conseillers municipaux par courriel le mardi 30 novembre 2021, avec comme ordre du jour :

Hommage à Monsieur Bernard LIEVRE

La séance du conseil municipal est dédiée à Monsieur Bernard LIEVRE dit « John », qui a été un personnage au sein de la Saline, qui a beaucoup fait pour la commune tant au niveau de la technique qu'au niveau de la musique. Ce soir nous pensons tout particulièrement à lui.

Ordre du jour :

1. COMPTE RENDU DES RÉUNIONS

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 08 novembre 2021
- Réunions, rencontres et manifestations

2. AFFAIRES GÉNÉRALES

- Bilan des premiers week-ends de Noël 2021
- Situation sanitaire
- Repas des personnes âgées

3. URBANISME

- Achat de parcelle à l'euro symbolique à l'Association Foncière de Soultz-sous-Forêts
- DIA

4. RESSOURCES HUMAINES

- Heures de dimanche pour l'évènement 1870

- Heures du 11 novembre
- Modification de la DHS des enseignants de l'école de musique
- Engagement des agents recenseurs

5. DIVERS

- Prochaines réunions et manifestations

POINT 1 COMPTE RENDU DES RÉUNIONS

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 08 novembre 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le compte rendu

- Réunions, rencontres et manifestations

09-11-2021

- Signature de rétrocession de terrain entre l'AF et la Commune

10-11-2021

- Réunion avec M. Biondi (ES) pour l'éclairage rue des Échevins, certain nombre de réunion de chantier. Une réunion avec les riverains sera organisée pour expliquer la future implantation et les travaux de voirie.
- Réunion du comité de pilotage PLU

11-11-2021

- Passage de grade chez les JSP du Sultzerland
- Cérémonie du 11 Novembre
- Anniversaire de Monsieur Antoine Beck (80 ans)

12-11-2021

- Rencontre avec des partenaires allemands au musée de l'abri
- Interview de Radio Liberté pour l'émission « Bonjour Monsieur le Maire »
- Ouverture de la saison de Noël avec les partenaires du territoire à La Saline

13-11-2021

- Kesselfleisch du FCSK à La Saline

16-11-2021 au 18-11-2021

- Congrès des Maires, visite des entreprises qui font de la vidéosurveillance, prise de renseignement par rapport à la logistique.
- Proposition de vérification sur le terrain pour identifier les zones à sécuriser.
Constructeur de gymnase : un plateau pour 1 million

16-11-2021

- commission sécurité pour le gymnase du SIVU : Guy Albouy précise qu'un avis défavorable a été émis sur les installations car deux points étaient non conformes notamment sur les extincteurs et chauffage. Une intervention rapide a été demandée puis le dossier complet a

été envoyé au capitaine en charge, qui a accepté de revenir sur le bilan donc l'avis favorable serait proposé.

19-11-2021

- Rencontre avec les services de la Poste
- Visite 12 rue de la bergerie avec un potentiel acheteur et son architecte
- Interview du Maire par Info City TV
- CA extraordinaire Sonnenhof Bischwiller
- Remise des médailles et trophées d'ancienneté de l'entreprise Walter Tools

20/11/2021

Anniversaire de Mme Liliane Wurtz (80 ans)

21-11-2021

- Début de Noël en Outre-Forêt

22-11-2021

- AG de l'association du verger de la Schwamm

23-11-2021

- Accueil de diverses collectivités pour visite du nouvel espace sportif.

24-11-2021

- Conseil communautaire : vente de l'hôtel d'entreprise avec deux candidats potentiels, crèche-école
- Remise des trophées label qualité accueil aux lauréats organisée en partenariat avec la CCI ART Vulco récompensé et Camille Stoll pour le centre-ville (inscription 200 euros dont 100 euros payés par la communauté de communes)

25-11-2021

- Visite de l'entreprise Walter Tools avec Mme la Préfète, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Député, Monsieur le représentant de la CEA et des partenaires locaux. Gunther propose 17 places d'apprentissage chaque année, le collège de Sultz a été invité pour visiter mais le collège n'était pas intéressé.

26-11-2021

- Mise en lumière de la commune en présence de Monsieur Bierry, président de la CEA
- Cérémonie de remise des médailles du Tourisme

27-11-2021

- Entretien avec le président de l'association Torball, souhait de mettre une table de torball dans le gymnase
- Inauguration du marché de Noël de Sultz-sous-Forêts

28-11-2021

- Allumage de la 1ère bougie de l'aveut

30-11-2021

- CA du collège de l'Outre-Forêt

01/12/2021

- CA de l'AMF 67 à Sélestat, si marché de Noël sont tenus de la même manière qu'à Strasbourg le préfète ferme le tout. La gendarmerie a examiné le marché de Soultz et a précisé qu'on ne pouvait pas faire plus de sécurité.

02/12/2021

- Échanges avec l'architecte d'Alsace Habitat pour le dépôt du permis de construire du collectif dans l'éco quartier.

03/12/2021

- Dans le cadre GEMAPI, réunion de sensibilisation sur l'entretien des rivières, en compagnie des techniciens SDEA, des élus, des propriétaires riverains et exploitants agricoles.

Rudy se pose la question pour faire des interventions en soirée ou autre pour ceux qui sont en activité.

- Funérailles de Bernard Lièvre, dit « John » ancien régisseur de la Saline

- Vernissage Exposition éphémère des aquarelles de l'artiste Pierre Mortier chez Alsace Alimentaire Équipement

04/12/2021

- Sainte Barbe des pompiers (reportée)

05/12-2021

- Anniversaire de Monsieur Georges Langenbronn (80 ans)

POINT 2 AFFAIRES GÉNÉRALES

- **Bilan des premiers week-ends de Noël 2021**

Le marché de Noël 2021 a ouvert ses portes le samedi 27 novembre, 500 visiteurs se sont présentés pour profiter de la ronde des créateurs, des chalets, du spectacle d'échasses.

Le dimanche 28 novembre, 1000 visiteurs se sont présentés pour profiter des festivités et notamment de la venue de Mister Christmas, le frère du père Noël.

Les artisans et commerçants des chalets ont été très satisfaits de leur vente durant ce 1^{er} week-end.

Monsieur le Maire précise que le système des attractions du samedi et dimanche fonctionne bien pour les chalets car cela attire du monde. Les commerçants des chalets demandent s'il serait possible de faire une activité plus tard en soirée pour continuer à attirer des visiteurs.

Monsieur Mammosser explique que des activités plutôt en soirée ont été organisées auparavant mais que cela n'a pas fonctionné comme escompté.

- Situation sanitaire

Concernant les écoles, il n'y a pas de changement car nous avons déjà optimisé l'espace pour que les brassages soient très limités et le nettoyage est déjà mis en œuvre comme imposé par le protocole.

Monsieur Mammosser précise qu'il faudrait interdire la consommation au comptoir lors de l'ouverture du bar 1900 durant le marché Noël, de ce fait il sera nécessaire de faire asseoir les personnes.

Monsieur le Maire précise également que le gouvernement a demandé l'application de 3 jours de télétravail mais que cela reste difficile à mettre en œuvre car le service public doit continuer à être assuré.

- Repas des personnes âgées

Présentation du document de l'ARS : Repas des aînés – recommandations aux maires (voir annexes)

Claire Carraro : L'année dernière 580 personnes étaient concernées.

Le portage à domicile est difficilement envisageable

POINT 3 URBANISME

- Achat de parcelle à l'euro symbolique à l'Association Foncière de Soultz-sous-Forêts

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération DCM2021/29 du conseil municipal

VU la décision 11/06/2021 de l'association foncière de Soultz-sous-Forêts

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la régularisation foncière dans le secteur rue Louis Philippe Kamm,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE de procéder à l'achat des parcelles suivantes :

- Section 37 parcelle 490 superficie 90m²
- Section 37 parcelle 491 superficie 2m²
- Section 37 parcelle 492 superficie 17m²
- Section 37 parcelle 484 superficie 344m²

DÉCIDE de procéder à l'achat pour un euro symbolique

DÉCIDE de prendre en charge les frais de notaires et de géomètres

- Dia

32/2021

Réception : 12 octobre 2021

Propriétaire : M. Daniel USSELMANN

Terrain : Rue des Vignes - section 08 - parcelle (4)/229 - SOULTZ-SOUS-FORETS

Acquéreur : M. et Mme Christian BASTIAN

33/2021

Réception : 25 octobre 2021

Propriétaire : M. Gérard WALTER – 9, route de Marienbronn – 67250 LOBSANN

Mme Anne-Marie BRAEUNER – 17, route de Merkwiller – 67250 LOBSANN

Terrain : Kirchspielwald, Buckermatt et Hang - SOULTZ-SOUS-FORETS

Acquéreur : M. Philippe WALTER

34/2021

Réception : 28 octobre 2021

Propriétaire : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUTRE-FORET

Terrain : Lieudit Roesselbach - HOHWILLER

Acquéreur : SCI SOULTZ INVEST

35/2021

Réception : 28 octobre 2021

Propriétaire : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUTRE-FORET

Terrain : Lieudit Roesselbach - HOHWILLER

Acquéreur : SCI HOPLA BRESIL

36/2021

Réception : 28 octobre 2021

Propriétaire : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUTRE-FORET

Terrain : Lieudit Roesselbach - HOHWILLER

Acquéreur : SCI BS SOULTZ

37/2021

Réception : 29 octobre 2021

Propriétaire : M. Richard SZESNY

Terrain : 12, rue de l'Abbé Fischer – SOULTZ-SOUS-FORETS

Acquéreur :

38/2021

Réception : 18 novembre 2021

Propriétaire : M. et Mme Christian CULLMANN

Terrain : Lieudit Auf die Jungen Reben – S.211/1 – P.28 à HOHWILLER

Acquéreur : M. Manuel ENGEL et Mme Delphine KECK

POINT 4 RESSOURCES HUMAINES

- Heures de dimanche pour l'évènement 1870

Dans le cadre des manifestations autour de l'évènement « 1870 » il est proposé au conseil municipal de valider les heures du dimanche effectuées par les agents :

- Durand-Heymes Jonathan : 7 heures
- Kreiss Eric : 5 heures
- Schneider Dimitri : 7 heures

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi de 1984 portant création du statut de la fonction publique territoriale ;

CONSIDÉRANT, la nécessité de la gestion des manifestations par les agents ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (Mme Genthon ne prenant pas part au vote dû à son statut de compagne de M. Schneider)

VALIDE les heures supplémentaires et complémentaires comme détaillées ci-dessus

AUTORISE le paiement sur la rémunération de décembre 2021

- Heures du 11 novembre

Dans le cadre de la cérémonie du 11 novembre 2021 il est proposé au conseil municipal de valider les heures du dimanche effectuées par les agents :

- GORGUS Thomas : 3 heures
- JUNG Jean-Yves : 3 heures
- GORSY Adeline : 2 heures

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi de 1984 portant création du statut de la fonction publique territoriale ;

CONSIDÉRANT, la nécessité de la gestion des manifestations par les agents ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

VALIDE les heures supplémentaires et complémentaires comme détaillées ci-dessus

AUTORISE le paiement sur la rémunération de décembre 2021

- Modification de la DHS des enseignants de l'école de musique

Pour assurer le fonctionnement de l'école de musique municipale de pour l'année 2021/2022 et tenir compte des effectifs des élèves deux modifications sont actées :

- Dans la discipline « formation musicale » deux élèves se sont rajoutés depuis le 01/10/2021 la durée hebdomadaire de service passe de 4 à 5 heures.
- Dans la discipline « éveil musical » le professeur a débuté ses interventions en milieu scolaire à compter du 15/11/2021, la durée hebdomadaire de service passe de 3 à 4 heures.

DISCIPLINES ENSEIGNEES	HEURES D'ENSEIGNEMENT	INDICES	ECHELON
Assistants d'enseignement artistique non titulaires			
Formation musicale	5h	IB 379- IM 349	2
Eveil musical	4h	IB 388 -IM 355	3

Les déclarations de vacance de postes sont effectuées auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin. Les professeurs ont accepté les changements de DHS.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi de 1984 portant création du statut de la fonction publique territoriale ;

CONSIDÉRANT, la nécessité de la gestion des manifestations par les agents ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la fixation des rémunérations des assistants d'enseignement artistique et des assistants d'enseignement artistique principaux de 2^e classe, telle que proposée

AUTORISE le Maire à signer les contrats.

- **Engagement des agents recenseurs**

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de recruter des agents recenseur afin de réaliser les opérations du recensement de la population en 2022 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Mmes Cecchini et Wagner ne prennent pas part au vote dû à leur rôle de coordonnateur) **DÉCIDE** :

- **D'autoriser le Maire à recruter 5 agents** vacataires pour effectuer le recensement de la population 2022, de manière discontinue dans le temps, pour la période du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Ces agents assureront les missions suivantes :

- S'occuper seul des adresses ou du secteur qui lui est confié. Il en effectue lui-même la tournée de reconnaissance,
- A collecter les informations pour les logements confiés, à déterminer la catégorie de chaque logement, à déposer les questionnaires auprès des habitants du logement après les avoir numérotés dans les boîtes aux lettres. A procéder à des relances si nécessaire.
- A tenir à jour son carnet de tournée,
- A rencontrer régulièrement le coordonnateur, à faire avec lui le point sur l'avancement de sa collecte, à lui faire part de ses éventuelles difficultés et à lui remettre les questionnaires qu'il a collectés.

- **De fixer le montant de la vacation comme suit :**

Par feuille de logement complétée : 0.9831€

Par bulletin individuel complété : 1.36€

La formation, obligatoire et organisée par l'INSEE sera rémunérée sur la base d'un montant forfaitaire fixé à 20€ la demi-journée.

- **D'inscrire** les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent au budget primitif de la commune.
- **D'autoriser** le Maire à prendre les arrêtés réglementaires.

POINT 5 DIVERS

- Subvention exceptionnelle pour l'association des parents d'élèves-Noël 2021

Lors de l'inauguration du marché de Noël 2021 l'association de parents d'élève a tenu le bar 1900 pour le compte de la commune. Le montant des frais s'élève à 275 euros pour les boissons au prix de vente.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention à hauteur de 300 euros pour la prise en charge des boissons et le service.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, :

APPROUVE la prise en charge des frais de boissons et de service pour l'association de parents d'élèves.

FIXE le montant à 300 euros

- **Prochaines réunions et manifestations**

Monsieur Klipfel demande si des anciens mâts ont été laissés en place lors des travaux de l'éclairage public. Monsieur le Maire répond qu'on ne peut pas les déplacer car techniquement cela est impossible.

11-12/12/2021 : Marché de Noël

18-19/12/2021 : Marché de Noël

22/12/2021 : Passage de la commission illuminations

10/01/2022 : Prochaine réunion du conseil municipal

14/01/2022 : Vœux du Maire

La séance est levée à 22h04